

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 mars 2018

Deuxième Semaine de l'épargne salariale : du 26 au 30 mars 2018, l'AMF, l'AFG, le Trésor, la Direction générale du Travail et l'IEFP donnent rendez-vous aux épargnants-salariés et aux entreprises

La France est aujourd'hui leader en Europe pour l'épargne salariale avec plus de 10 millions de personnes, salariés et retraités représentant un encours de près de 131,5 milliards d'euros. En 2017, plus de 315.000 entreprises proposaient un PEE à leurs salariés, complété par un PERCO pour 212.000 d'entre elles. Pour répondre aux besoins d'information des salariés comme des entreprises en la matière, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour créer en 2017 la Semaine de l'épargne salariale. Toujours animée par une volonté de pédagogie, cette initiative est renouvelée cette année et s'enrichit de nombreux événements. " Soyez acteurs de votre épargne salariale " : une invitation d'actualité, dans la perspective de la loi PACTE ⁽¹⁾ et à l'heure où le gouvernement inscrit le sujet parmi ses priorités.

Tout savoir sur l'épargne salariale

Une image positive, mais une connaissance encore limitée : telle est la leçon à tirer du sondage Kantar TNS ⁽²⁾ pour l'AMF sur l'épargne salariale. Pour 7 détenteurs sur 10, il s'agit d'un bon placement. Et pourtant, ce dispositif n'est pas totalement maîtrisé, seule une petite majorité des détenteurs (54%) s'estime capable de choisir les placements au sein de son épargne salariale. Cela reflète plus généralement un besoin d'éducation financière des Français face à leur épargne.

- Faire comprendre les atouts de l'épargne salariale à toutes les parties prenantes (salariés et entreprises) ;
- Encourager les entreprises à mieux communiquer auprès de leurs salariés ;
- Convaincre celles qui n'en disposent pas encore.

Tels sont les objectifs de cette initiative de Place, conduite pour la deuxième fois par une trentaine de partenaires et placée sous l'égide de l'AFG, l'AMF, l'IEFP, la Direction générale du Travail et le Trésor.

" L'épargne salariale est un vecteur privilégié de l'épargne à long terme : il faut amplifier les efforts pédagogiques en la matière et à cet égard, saluons le fait que la Semaine de l'épargne salariale s'inscrive désormais comme un rendez-vous annuel ", déclare **Robert Ophèle**, président de l'Autorité des marchés financiers.

" L'AFG est heureuse d'être partenaire de cette semaine qui est un bel exemple de promotion de l'éducation financière. L'épargne salariale est un dispositif gagnant / gagnant pour les salariés et les entreprises " complète **Eric Pinon**, président de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG).

Les nouveautés 2018

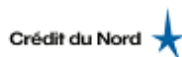
Dans la continuité de la première édition, la Semaine de l'épargne salariale fédère sur un site unique de nombreux contenus (articles, vidéos, témoignages etc.) et événements et propose, cette année, de nouvelles fonctionnalités telles qu'un quiz, un glossaire ou encore des webinaires en partenariat avec Boursorama.

Fédérations patronales, syndicales et associations partenaires de cette initiative de Place et opérateurs de l'épargne salariale

Les fédérations patronales et syndicales et les associations



Les opérateurs de l'épargne salariale

**À propos de l'AMF**

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

À propos de l'AFG

L'Association française de la gestion financière (AFG) représente et promeut l'industrie de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Visitez notre site www.afg.asso.fr

À propos de la DGT

La Direction générale du travail (DGT) élabore, anime et coordonne la politique du travail afin d'améliorer les relations collectives et individuelles et les conditions de travail dans les entreprises. Visitez notre site <http://travail-emploi.gouv.fr/>

À propos de la Direction générale du Trésor

La direction générale du Trésor est au service des Ministres pour leur proposer et conduire, sous leur autorité, la politique économique française et la défendre en Europe et dans le monde. Pour plus d'information : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/>. Suivez nos actualités sur Twitter @DGTresor

À propos de la Finance pour tous

La Finance pour tous est une association d'intérêt général, agréée par le ministère de l'Education Nationale, qui a pour objectif de favoriser et promouvoir la culture financière du grand public www.lafinancepourtous.com. Suivez-nous sur Twitter @financepourtous

Contacts presse :

Direction de la communication de l'AMF - Caroline Richard - Tél : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

Direction de la communication de l'AFG - Alexandra Imbert - Tél : +33 (0)1 44 94 96 59

En savoir plus

- 👉 [Le site Semaine de l'épargne salariale](#)
- 👉 [Comment organiser son épargne ?](#)

[1] Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

[2] Enquête réalisée en janvier 2018 par Kantar TNS. 2010 personnes ont été interrogées en face à face, dont 55 % d'actifs. Elles étaient 135 à détenir un PEE (12,2 % des actifs), 82 un Perco (7,5 %) et 37 à détenir des actions de leur employeur (3,4 %).

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE MES PROJETS

28 avril 2022

Bien épargner pour
préparer sa retraite



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

29 mars 2022

Epargne salariale :
mode d'emploi



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

29 mars 2022

Comment placer votre
épargne salariale ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02